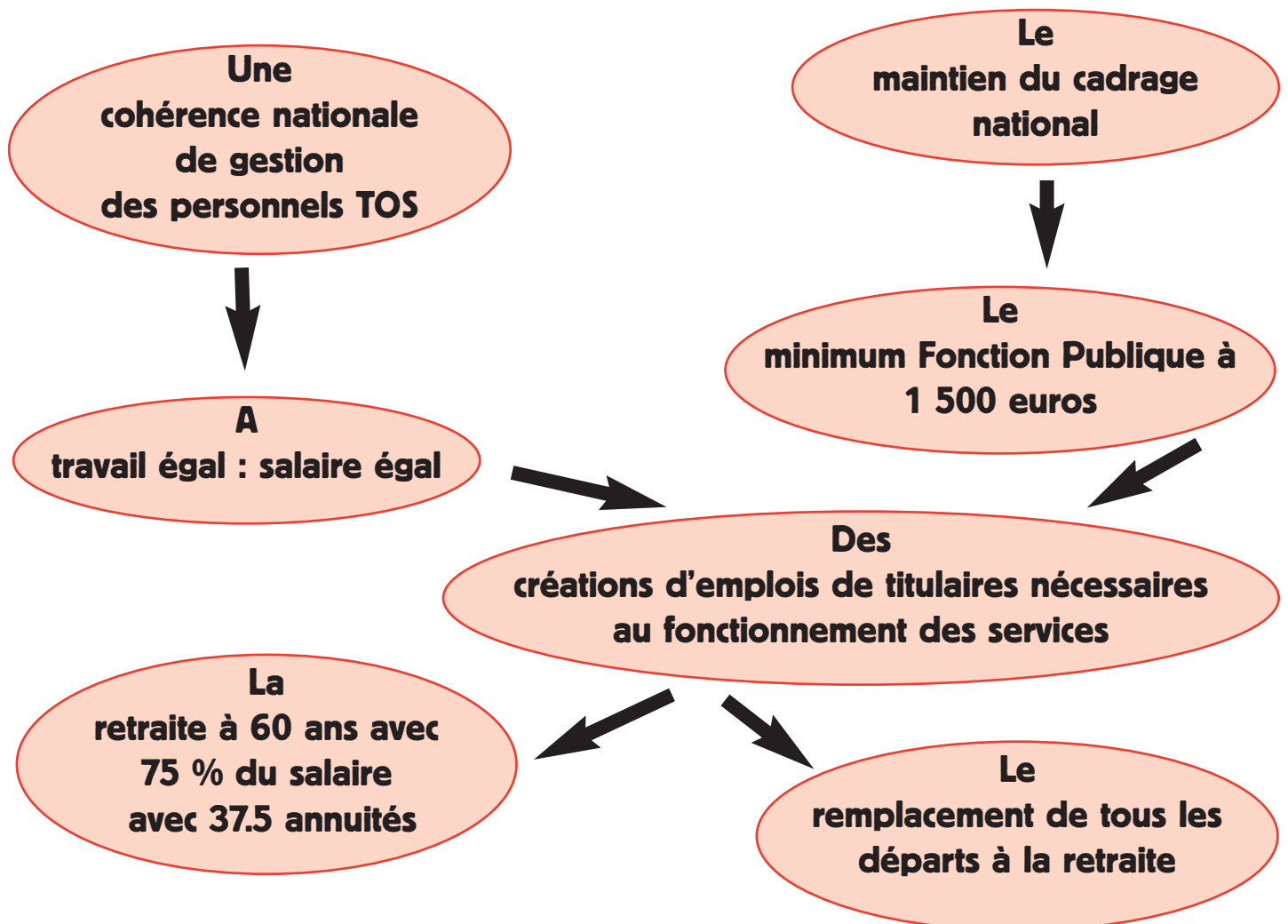




Elections professionnelles CAP - CTP - CHS

Avec la CGT

**le combat continue
et s'intensifie pour :**



**Le 6 novembre 2008 je donne de la force à mes revendications. Je garantis mon avenir,
je vote CGT**

TEMPS DE TRAVAIL – CONGÉS

Les vellétés de remettre en cause le cadrage national sont fortes dans les régions et départements. Dans certaines collectivités le cadrage national n'a plus cours, c'est le tronc commun de la fonction publique qui est appliqué pour les personnels TOS « 1 607 heures, 25 jours de congés plus ARTT ».

Notre revendication est de nous battre pour maintenir ou reconquérir le cadrage national des TOS.

- **1 607 heures ;**
- **45 jours de congés ouvrés statutaires ;**
- **20 minutes de pause (méridienne) comptées comme travaillées, etc.**

CADRE D'EMPLOIS SPECIFIQUE

Il faut rappeler que le cadre d'emplois, arraché par la CGT est le résultat de la lutte contre la loi de décentralisation.

Celui-ci permet aux TOS de ne pas être utilisés ailleurs que dans les établissements scolaires.

La volonté quasi unanime des présidents des collectivités territoriales était et est toujours de faire travailler les personnels comme bon leur semble et les affecter dans d'autres services de la collectivité.

La CGT sera vigilante et se battra pour conserver le cadre d'emplois spécifique TOS dans toutes les collectivités.

RÉGIMES INDEMNITAIRES - PRIMES

Primes et régimes indemnitaires sont différents dans chaque collectivité. Cela peut aller du simple au double, voir au triple ou plus.

Les personnels ne sont pas traités de manière égalitaire et cela est inacceptable.

Nous revendiquons qu'à travail égal, primes et régimes indemnitaires doivent être les mêmes pour tous quel que soit la région ou département, riche ou moins riche.

Primes/régimes indemnitaires, les mêmes pour tous sur la base la plus élevée, c'est une question d'équité.

SALAIRES

Le pouvoir d'achat a reculé de manière vertigineuse, les augmentations galopent (électricité, gaz, pétrole, produits alimentaires, non-remboursement des médicaments, franchise médicale, etc).

Seuls les salaires stagnent et n'augmentent pas. Enfin l'annonce d'1 % d'augmentation sur une année représente une moyenne de 8 à 10 euros par mois.

Comme un grand nombre de salariés les TOS sont dans une situation très difficile pour boucler les fins de mois.

Le gouvernement fait la sourde oreille et balaie d'un revers de main la revendication des salariés et prône

le travailler plus. Il est grand temps d'augmenter rapidement les salaires pour satisfaire les besoins des familles.

Longtemps présentée comme de l'utopie par les médias, gouvernement et certains partis politiques, la revendication de la CGT, d'un salaire minimum à 1 500 euros, devient réalité.

La CGT revendique :

- **salaire de départ 1 500 euros**
- **reconstruction de la grille**
- **intégration des primes dans le salaire**

MOBILITÉ - MUTATION - DEROULEMENT DE CARRIERE

La prise en charge des personnels par les régions et départements a mis fin au système de mutation qui était pratiqué à l'Education Nationale.

Aujourd'hui difficultés de pouvoir muter d'un collège à un lycée, dans le même département, une région et au niveau national.

STOP au clientélisme !

Que ce soit pour la mobilité, les mutations, le déroulement de carrière, les promotions, nous disons STOP à la gestion clientéliste.

Nous revendiquons :

- **que tout soit traité en CAP avec l'élaboration de barèmes aux critères objectifs.**
- **que l'avis de celle-ci soit respecté par les élus.**
- **100 % de promotions, etc.**

La CGT porte la revendication de remettre en pratique un système de mutation tel que pratiqué auparavant.

Nous serons porteurs de ce projet à l'ARF(*) et l'ADF(*) afin qu'un accord soit trouvé.

() Association des Régions de France/Association des départements de France.*

L'EMPLOI

La loi de décentralisation devait, de la part de ses concepteurs, permettre une gestion plus efficace des missions du service public et de son fonctionnement.

L'emploi public est crucial pour le bon fonctionnement du service public et l'exécution de ses missions répondant aux besoins des usagers.

Le manque d'emplois est criant dans tous les établissements scolaires, malgré les efforts consentis par certaines collectivités, cela est très nettement insuffisant.

L'emploi précaire est très important et nombreux sont ceux qui restent sur le bord de la route. Alors que les services souffrent du manque de créations d'emplois, les charges de travail sont de plus en plus insupportables, les conditions de travail s'en ressentent.

La CGT revendique :

- . **la création d'emplois de titulaires répondant aux besoins du service public**
- . **la titularisation de tous les précaires.**

RETRAITE

Nous pouvons constater que déjà en 2003 et 2004 le SGPEN-CGT dans son analyse du projet FILLON était dans la vérité. Il suffit pour cela de constater dans les faits la véracité des mesures qui nous touchent de plein fouet.

Cette loi est inacceptable. Le gouvernement entend faire payer aux seuls salariés et retraités sa réforme en baissant les revenus des pensionnés et ayants-droits et particulièrement les femmes qui concentrent les moyens les plus modestes.

La CGT revendique :

- . **un nouveau partage des richesses du pays ;**
- . **le maintien et l'amélioration des droits des retraités dans le code des pensions ;**
- . **un taux de remplacement minimum de 75 % pour une carrière complète ;**
- . **la retraite à taux plein à 60 ans, avec 37.5 annuités pour tous (Public/Privé) ;**
- . **le retour de l'indexation sur les salaires ;**
- . **un minimum de pension au niveau du SMIC (1 500 euros).**

Les organismes paritaires

CAP

(Commission Administrative Paritaire)
De la collectivité, de l'établissement, du centre de gestion

Déroulement de carrière, promotions. Salaire, reconnaissance des qualifications. Recours. Titularisations. Formations. Temps partiel. Mutations. Discipline. Commission de réforme, etc.

CTP

(Comité Technique Paritaire)
De la collectivité, de l'établissement, du centre de gestion

Conditions et organisations du travail. Hygiène et sécurité. Organisation du temps de travail. Régime indemnitaire. Plan de formation. Suppressions d'emplois. Réorganisation des services. Communication du bilan social.

CHS

(Comité d'Hygiène et de Sécurité)

Création obligatoire pour un effectif d'au moins 200 agents. Protection et sécurité des agents. Analyse des risques professionnels. Programme annuel de prévention (document unique). Enquêtes suite à des accidents de travail, maladies professionnelles ou à l'existence de dangers graves.

Elections professionnelles du 6 novembre 2008

Le 6 novembre 2008 vous serez appelés à renouveler les comités techniques paritaires, CAP, CHS, pour une durée de six ans.

Les dernières élections pour le renouvellement des CTP régions suite au transfert des TOS, ont donné une large victoire de la CGT dans une majorité de régions et place la CGT première organisation au niveau national.

Le 6 novembre 2008 tous les TOS sont concernés, conseil régional et conseil général.

Ces élections revêtent un caractère particulier au regard de la politique de Nicolas SARKOZY et de son gouvernement.

Baisse du pouvoir d'achat, refus d'augmenter les salaires, démantèlement du service public, casse des statuts, de la protection sociale, allongement des droits à la retraite à taux plein 60, 62 ans voir plus, des salariés de plus en plus précaires et corvéables à merci.

Le seuil de pauvreté gagne du terrain, des millions de français sont en situation très difficiles pour boucler les fins de mois.

Le service public est en danger. La privatisation gagne du terrain. Elle est au menu pour les mois à venir.

La RGPP (révision générale des politiques publiques), bébé de Nicolas SARKOZY trace la grande ligne pour les cinq ans à venir des politiques publiques « Fonction Publique d'Etat et Fonction Publique Territoriale ».

200 000 emplois vont être supprimés sur la mandature.

Regroupement de ministères et de services. Suppressions de missions de services publics et privatisation à grande échelle. Tout cela sous l'appellation de réduction de dépenses publiques, conforme aux critères européens et à la nouvelle constitution.

Par contre, la situation n'est pas la même pour tout le monde. Le patronat, par l'intermédiaire de Laurence PARISOT exorte Nicolas SARKOZY à aller plus vite dans les

réformes déjà bien engagées.

Exonération des charges, bouclier fiscal, les riches sont plus riches et les pauvres toujours plus nombreux.

La pression sur les collectivités territoriales est toujours plus grande. Des responsabilités nouvelles leur incombent depuis la décentralisation. Les budgets sont serrés et la fiscalité locale explose ce qui met en danger les missions du service public et l'emploi public. La délégation de service public au bénéfice d'entreprises privées est monnaie courante, comme c'est souvent le cas, soit par choix idéologique, soit par choix budgétaire.

L'augmentation de la fiscalité est impopulaire au regard de la baisse vertigineuse du pouvoir d'achat.

La situation n'est pas une fatalité mais relève bien des choix politiques imposés. D'autres choix sont possibles :

La CGT porte les revendications pour :

- . la défense des services publics et de leurs missions ;
- . la création d'emplois de titulaires ;
- . l'augmentation des salaires ;
- . le maintien de nos congés et temps de travail ;
- . l'égalité de traitement de l'usager et des personnels sur l'ensemble du territoire.

**LE 6 NOVEMBRE 2008
LE VOTE SERA DÉTERMINANT POUR
LES ANNÉES À VENIR.**

LE VOTE CGT S'IMPOSE.

*Michel CAUSSEMILLE,
Secrétaire Général.*

RGPP
Quatre lettres pour tuer le service public